AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 21-3-69 905261

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION "AQUITAINE" (Tél. 92.06.25 et 92.26.94)

ABONNEMENT ANNUEL

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE,
LANDES, BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME

25 F.

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
Chemin d'Artigues, 33 - CENON

DLP 21-3-69 905265

C. C. P. : BORDEAUX 6702-46

Supplément N° 2 au Bulletin Technique N° 102 de Mars 1969 — 1969-5

AVERTISSEMENTS

ARBRES FRUITIERS

Tavelure du Poirier - Les pluies abondantes de ces derniers jours ont gêné l'application du traitement précédent et délavé les produits épandus. En outre, le temps doux a favorisé l'évolution des bourgeons sur l'ensemble des variétés.

De plus, de nombreux Périthèces sont maintenant à maturité et les projections d'Ascospores deviennent nombreuses.

En conséquence un traitement devrait être appliqué dès à présent sur tous les Poiriers pour éviter les contaminations primaires.

Tavelure du Pommier - Les risques de contaminations par les Périthèces sont encore très faibles. Néanmoins, dans les vergers très atteints par la Tavelure en 1968, un traitement pourrait être effectué seulement sur les variétés bien débourrées.

INFORMATIONS

Oïdium du Pommier - Contre les premières attaques de l'Oïdium du Pommier, il y a lieu d'envisager un traitement dès le débourrement sur les variétés sensibles atteintes l'an dernier.

Anthonome du Pommier - Les attaques de l'Anthonome du Pommier sont en général peu graves. Si quelques dégâts ont été observés en 1968, nous rappelons que le traitement doit être fait au stade du Bourgeon blanc.

Maladie criblée - Monilia - Gnomonia du Cerisier - Pour prévenir le développement de ces maladies, on conseille l'application d'un produit cuprique ou d'une Bouillie Sulfocalcique avant la floraison des Cerisiers, puis après la chute des pétales.

Bordeaux, le 19 Mars 1969

Le Contrôleur
chargé des Avertissements
C. ROUSSEL

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant: L. BOUYX

P 331